

Article paru le 1^{er} juin 2019

Rekupo Plaisance : des points de collecte pour les plaisanciers



Avec l'arrivée des beaux jours, la plupart des plaisanciers se lancent dans des travaux d'entretien. Mais une fois le bricolage terminé, comment se débarrasser des antifouling, gel-coat, mastics, colles, laques ou encore vernis marins en trop ? Dans 25 ports français pionniers, une nouvelle borne de collecte des déchets chimiques issus de l'entretien des bateaux de plaisance a été mise en place par la société à but non lucratif **EcoDDS** afin d'encourager au tri. Vides, souillés ou avec un reste de contenu, ces produits ne doivent en effet pas être jetés dans les poubelles, mais déposés en point de collecte. Ce nouveau service, gratuit est situé sur les aires de carénage.

<https://www.ecodds.com/actualites/rekupo-des-bornes-de-collecte-tests/>

Retrouvez ci-dessous la liste des points de collecte en France :

En Bretagne :

Port des Bas-Sablons à Saint-Malo

Port-la-Forêt

Port de Tréboul à Douarnenez

Port de Saint-Quay-Portrieux

Ports de la Compagnie des Ports du Morbihan :

• La-Trinité-sur-Mer

• Porth Er Bleye (Baden)

• La Roche-Bernard

• Arzal-Camoël

• Crouesty

Ports de Brest :

• Marina du Moulin Blanc

• Marina du Château - La Recouvrance

Ports de Lorient :

• Lorient Centre

• Base Course au large

Dans la Manche :

Port de Chantereyne à Cherbourg

Port Le Hével à Granville

Dans le Golfe de Gascogne :

Port des Minimes à La Rochelle

Bordeaux Port Atlantique

En Méditerranée Ouest :

Port de Saint-Cyprien

Port de Frontignan

Port Camargue

Port de Camon à Mauguio

En Méditerranée Est :

Port de Bandol

Port de Bormes-les-Mimosas

Port Heraclea Cavalaire

Port de Hyères